

Compte-rendu de la réunion complémentaire *in-situ* et des échanges qui ont eu lieu rue des Jardins Dufour le jeudi 13 mars 2014 de 18 h à 20 h 30



Ce jeudi 13 mars 2014, près de trente personnes, principalement des riverains de la rue des Jardins Dufour, se sont retrouvées dans la rue devant le chantier du collège. Certains n'avaient pas participé aux précédents temps d'échanges, l'avant-projet de réaménagement de la rue a été rapidement présenté. Avant de finaliser le projet, ce temps de travail complémentaire sur le terrain a permis de ré-aborder la question du stationnement et de présenter deux options. D'autres questions autour des travaux, de l'aménagement de la rue (végétalisation, mobilier urbain...) ont pu être abordées, même si cela faisait bien longtemps qu'une réunion de la Fabrique n'avait pas été aussi chahutée.

Les travaux

Avant le début des travaux liés à la maison de retraite intercommunale et au collège, un état des lieux a été réalisé par le Conseil Général et son constructeur. Depuis les travaux d'alimentation du collège ont débuté, amorçant les travaux de réseaux sur la rue des Jardins Dufour. « **Depuis le début des travaux du collège, j'ai eu deux dégâts des eaux.** ». Un deuxième état des lieux va être réalisé par la Ville avant le lancement des travaux de réaménagement de la rue. Cet état des lieux permettra de constater l'état existant avant travaux. « **Ce sont surtout les façades qui vont être inspectées** ». Les riverains pourront ensuite se tourner vers la Ville en cas de dégâts imputables aux travaux de la rue.

Les travaux vont se poursuivre jusqu'à fin juillet 2014 avec différentes phases, certaines seront délicates, sur l'eau notamment et/ou pourraient entraîner des difficultés de circulation et de stationnement importantes.

Un plan de travaux pourrait être présenté dans le cadre d'une réunion d'information lors du lancement des travaux d'aménagement de la rue.

La végétalisation et le mobilier urbain

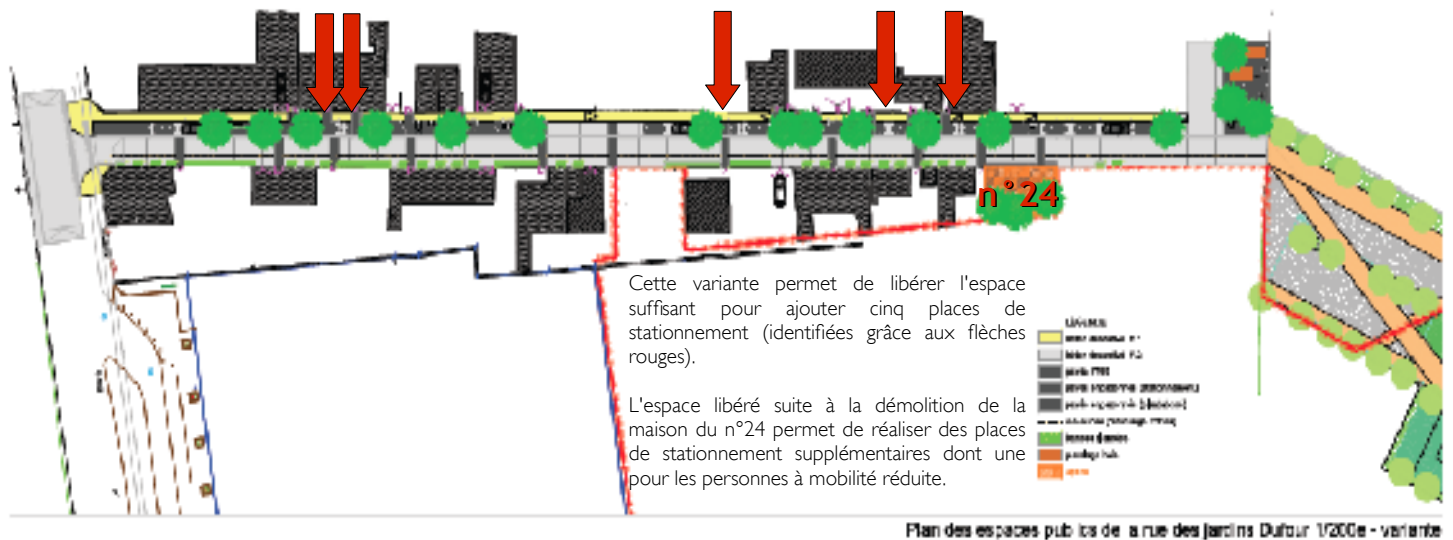
Les choix des revêtements sont en cours et seront présentés lors la prochaine réunion mi-avril. L'éclairage se ferait grâce à des candélabres, d'un seul côté (comme actuellement, mais côté impair). Les distances entre les candélabres devraient être quasiment identiques à celles d'aujourd'hui, avec une lumière plus blanche pour une meilleure restitution des couleurs.

Une bande plantée sera ajoutée avec des petits arbres. « **Est-ce que ce n'est pas une perte de place ?** », « **on perd des places de parking aussi avec ces arbres ?** ». Les arbres n'empiètent pas sur les places de stationnement, ils sont notamment positionnés sur les espaces nécessaires aux braquages.

On se demande également si ces arbres ne vont pas « **faire de l'ombre** » déjà que le « **collège assombri la rue** ». On se demande quels arbres seront plantés ? « **Des arbres à feuilles**

caduques ? » « *C'est la ville qui assurera le ramassage des feuilles à l'automne ?* ». Les propositions plus précises seront présentées lors de la prochaine réunion de mi-avril.

Le stationnement



L'équipe de concepteur Madec&Coloco nous a présenté deux options d'aménagement de la rue. Au vu des contraintes (passage des camions pompier, places libérées en début de rue, rayons de giration, aire de retournement...), la première option offre 16 places de stationnement et la seconde 20. L'augmentation significative des places est possible suite à la démolition de la maison située au n°24 sur le terrain de laquelle quatre places dont une place pour personne à mobilité réduite seront créés. « **Le stationnement, c'est la priorité** ». Il semblerait donc que ce soit l'option deux qui soit préférée par les riverains.

La sécurité des collégiens

Avec l'ouverture du collège en septembre 2014, environ 350 élèves passeront par la rue des Jardins Dufour pour atteindre l'entrée du collège. Cette rue sera le seul accès jusqu'à la finalisation du parvis (2015-2016) et avant la mise en service du tramway (fin 2017).

Au vu de la nouvelle carte scolaire, nombre de futurs collégiens devront traverser la rue de Rosny et « **rien n'a été prévu, c'est très dangereux** ». Actuellement, un passage surélevé est envisagé par le Conseil général, ainsi qu'un marquage au sol. « **Ça ne sert à rien, il faut un feu tricolore** » « **on dit que les feux quand ils passent à l'orange sont plus dangereux car les automobilistes accélèrent et les piétons s'engagent déjà** ». Il y a un feu qui n'est pas très loin, juste avant le carrefour, on se demande si c'est possible et pertinent de positionner deux feux si proches. « **Et un stop ?** ». « **Aujourd'hui, la priorité à droite n'est pas respectée, on met parfois du temps à sortir** ».

La rue de Rosny est une voie départementale, le Conseil général de Seine-Saint-Denis, représenté lors de cette réunion, transmettra les craintes et reviendra vers la Fabrique avec des propositions.

Prochaines étapes

Le projet définitif de l'aménagement de la rue sera présenté mi-avril 2014, « **plutôt à partir de 18h30, parce que 18h c'est trop tôt** ».

La réflexion sur la future place centrale des murs-à-pêches se poursuit également, notamment lors d'un atelier prévu en mai 2014 avec comme perspective d'aboutir le plan du projet début 2015.